



## **Communiqué 2020-22**

**1 mai 2020**

### **ASSURANCE-VIE AFPC**

Certains d'entre vous ont pu recevoir une lettre de l'AFPC vous indiquant que vous avez droit à une assurance-vie supplémentaire de 10000\$.

Effectivement, bonne nouvelle! Nous vous annonçons qu'en ayant joint les rangs de l'AFPC, tous les membres de la Fraternité auront accès, au même titre que les autres membres de l'AFPC, à cette couverture d'assurance-vie supplémentaire tout à fait gratuitement !!

Vous n'avez qu'à compléter la documentation et la retourner dans l'enveloppe préaffranchie!

Si vous ne l'avez reçu, ça ne devrait tarder !!

Voilà un autre avantage tangible de notre décision d'avoir joint un grand syndicat!

Votre exécutif